

MENTION

BIO-INDUSTRIES ET BIOTECHNOLOGIES

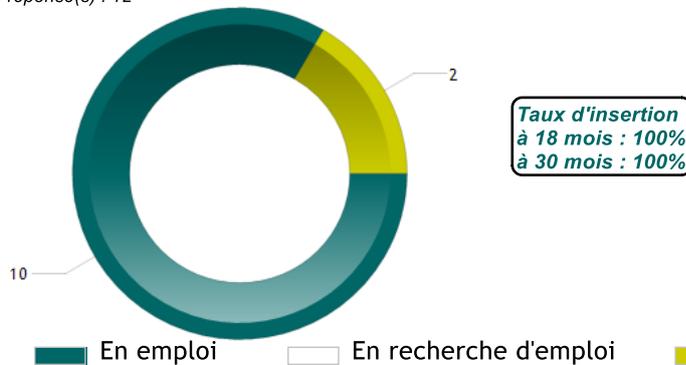
PARCOURS

BIOTECHNOLOGIES EN SANTE ET ALIMENTAIRE

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

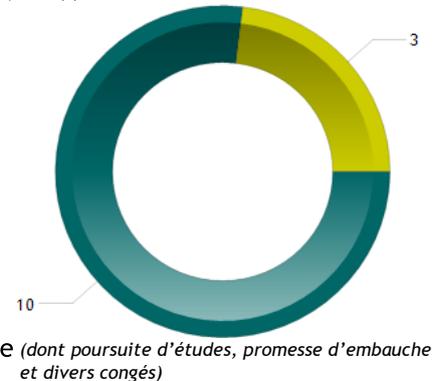
Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2021,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 12



Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2022,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 13



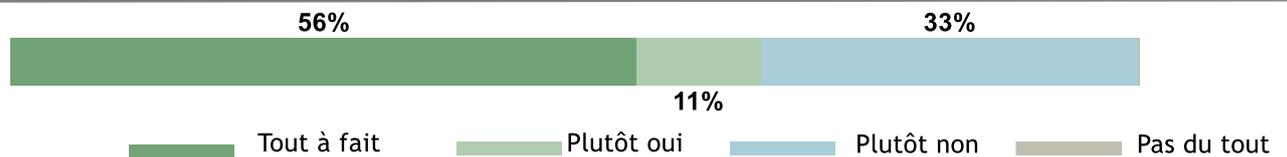
Taux d'insertion
à 18 mois : 100%
à 30 mois : 100%

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- Technicien de laboratoire
- Technicien bio compatibilités en ivvn
- Technicien d'analyse sensorielle alimentaire
- Technicien de laboratoire de recherche
- Technicien de préparation des produits sanguins labiles
- Technicien microbiologiste
- Technicien supérieur en écotoxicologie

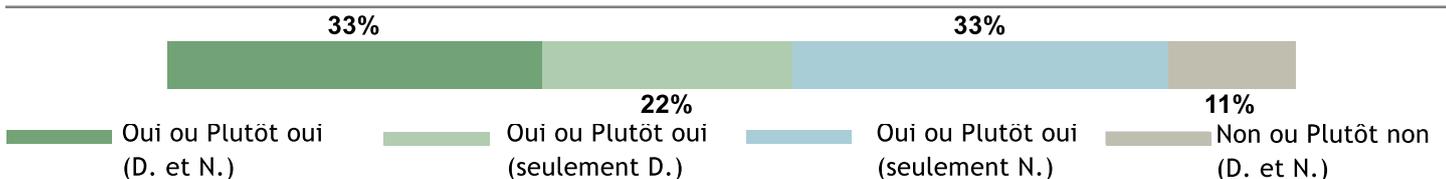
— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi Nombre de réponse(s) : 9



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 9



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 9

- Offre diffusée par votre université ou associations d'anciens élèves 22 %
- Offre sur site Web d'entreprise (secteurs privé, public ou associatif) 22 %
- Relations personnelles ou professionnelles 22 %
- Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 22 %
- Agence d'intérim 11 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

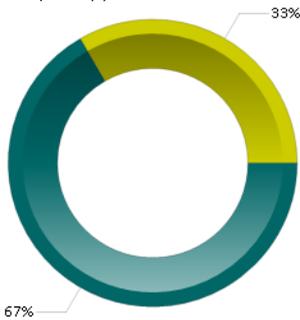
Nombre de réponse(s) : 10



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 9



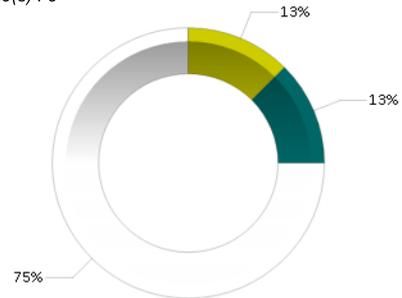
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

Nombre de réponse(s) : 8



Cadre Technicien Employé

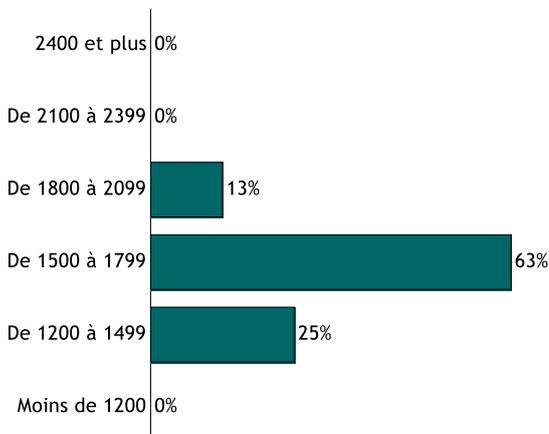
Employeur

Nombre de réponse(s) : 9



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 8



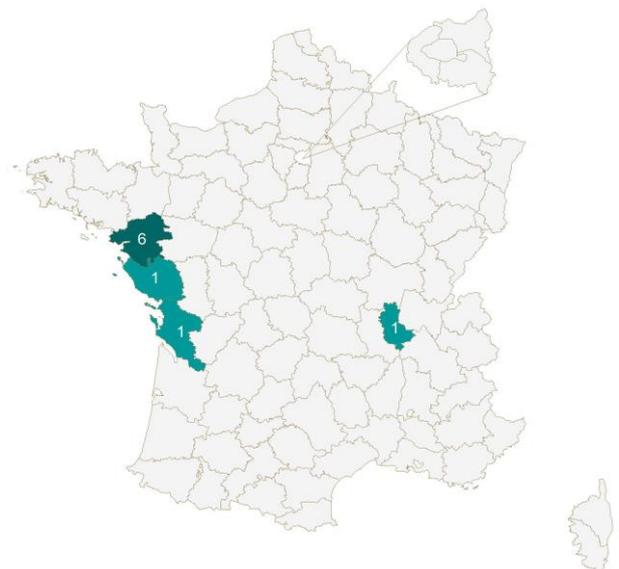
Salaire médian : 1613 euros

Salaire moyen : 1646 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 9



Emplois à l'étranger: 0